

Réf: Dossier N° : 47441

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « SOCIETE DE GESTION DES TRANSPORTS » en abrégé «SGT »

Siège social : ABIDJAN - COCODY ATTOBAN, 25 BP 850 ABJ 25

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 19 Mars 2018 reçus par Me TANDIA OUMAR, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 22 Mars 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SOCIETE DE GESTION DES TRANSPORTS » en abrégé «SGT ».

Objet: Assistance médicale des voyageurs ; assistance des blessés, convoyage des blessés vers les centres de santé ; Signature de tous contrats avec les assureurs et les centres de santé pour la prise en charge des voyageurs ; Identification des personnes, physiques L'acquisition de tous matériels pouvant faciliter la réalisation de l'objet social..Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

Siège social: ABIDJAN - COCODY ATTOBAN, 25 BP 850 ABJ 25

GERANT: Monsieur COULIBALY AMADOU TIDIANE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-07849 du 22/03/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°7571 du 22/03/2018

Pour Avis

Le CEPICI

